

CNP Assurances – Communiqué de presse

CNP Assurances remet le Trophée APAJH 2012 Accessibilité d'un service public à la Maison de Victor Hugo

A l'occasion de la remise des Trophées APAJH 2012, Michèle Granboulan, qui anime le département responsabilité sociale de CNP Assurances, a remis le Trophée Accessibilité d'un service public à la Maison de Victor Hugo à Paris pour leurs visites accessibles à tous handicaps et pour leur visite dédiée aux personnes en situation de handicap mental.

CNP Assurances est une entreprise solidaire qui s'attache à intégrer parmi ses salariés les personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature de leur handicap – visuel, auditif, moteur –, qu'il soit durable ou relevant d'une affection invalidante.

CNP Assurances a engagé un processus d'insertion des personnes en situation de handicap il y a plus de 15 ans, avec un premier accord signé en 1995. Grâce à une politique volontariste, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est passé de 3,45 % à 5,61 % entre 2006 et 2011. CNP Assurances a en signé un nouvel accord – le sixième – pour la période 2011-2014, visant à améliorer encore ce taux. L'accord porte sur le recrutement, l'insertion et sur des mesures d'aide au maintien dans l'emploi, au sein de l'entreprise mais également par le recours aux prestations du secteur protégé.

CNP Assurances cherche d'autre part à faire évoluer le regard que portent ses salariés et ses managers sur les personnes en situation de handicap, en menant de nombreuses actions de sensibilisation au sein de l'entreprise : conférences, ateliers, rencontres avec des personnes en situation de handicap...

Cette politique en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap s'inscrit dans l'engagement pérenne du Groupe en faveur de la diversité professionnelle, récompensé par le label Diversité dès 2009. Le label a été reconduit en 2012 pour une durée de quatre ans.

CNP Assurances est partenaire des Trophées de l'APAJH depuis leur création. Cette 8^{ème} édition est l'occasion d'encourager de nouvelles initiatives favorisant la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale, culturelle et professionnelle.

CNP Assurances est d'autre part partenaire de la Fédération des APAJH depuis la création de l'association en 1962. CNP Assurances a développé pour les adhérents de l'association des garanties « capital autonomie » ou « rente autonomie » en cas de décès ainsi qu'un « plan épargne autonomie ».

Contacts presse CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51 Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Contacts Investisseurs et Analystes CNP Assurances

Jim Root 01 42 18 71 89 Annabelle Beugin-Soulon 01 42 18 83 66 Jean-Yves Icole 01 42 18 94 93 infofi@cnp

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2011. Spécialisée depuis plus de 150 ans sur ce métier, son ambition est de fournir à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie et de l'accompagner tout au long de son existence.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

CNP Assurances conçoit et gère des produits d'assurance de personnes et propose une gamme de produits complète sur les trois principaux segments du marché : assurance vie-épargne, retraite et prévoyance. En France, elle distribue ses produits d'assurance individuelle par l'intermédiaire des réseaux de La Banque Postale, des Caisses d'Epargne et de CNP Trésor. En assurance collective, CNP Assurances est partenaire de plus de 300 établissements financiers, de grandes mutuelles, de 20 000 collectivités locales et de 4600 entreprises.

CNP Assurances poursuit une stratégie sélective de développement à l'international en exportant son savoirfaire à l'étranger au travers de partenariats et d'acquisitions. Elle est présente dans onze pays principalement en Europe du Sud et en Amérique latine.

Depuis 1988, CNP Assurances s'est engagée dans un mécénat en faveur de la santé via la Fondation CNP Assurances qui consacre ses actions à la lutte contre la douleur ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge des personnes en situation d'urgence médicale, et plus spécialement au thème de l'arrêt cardiaque et des premiers secours. Elle a soutenu plusieurs projets en faveur des personnes en situation de handicap.